

# Le centre de loisirs Périscolaire



**7h30 à 8h35** : Centre de Loisirs (**service payant**, forfait selon le QF de la CAF cf tarifs)

*L'accueil se fait à la grille devant l'école par un animateur (les parents ne rentrent pas dans l'enceinte du centre de loisirs).*

Un accueil de qualité qui respecte l'humeur de chaque enfant, qui arrive du saut de son lit. Divers coins ludiques et libres sont mis en place : livres, perles, dessins... Une collation est proposée pour les enfants qui arrivent tôt le matin.

**A partir de 8h35** : l'école ouvre ses portes

**8h45 à 12h** : temps scolaire

**A 12h** : nous pouvons faire une passerelle à la crèche du Séquestre pour les enfants qui commencent leur année scolaire avec le matin à l'école puis le repas et l'après midi à la crèche. Se renseigner auprès de la crèche sans oublier de nous informer.

**12h à 13h50** : pause méridienne (**service payant** : animation midi cf tarifs)

**Les repas sont à commander à la mairie pour les jours d'école.**

Le temps de la cantine, tout en étant un temps de repos entre deux demi-journées d'école, est particulièrement important puisqu'il permet l'acquisition de nombreuses compétences sociales et personnelles. C'est un temps éducatif à part entière. L'équipe d'animation accorde un soin tout particulier à ce moment, via l'écoute, l'échange, la découverte et le partage.

Les enfants sont accompagnés à la sieste à partir de 13h15 (couchés vers 13h30).

**Horaire ouverture portail :**

A partir de 13h50

**13h50 à 14h** : relaxation organisé par les animateurs du Centre de Loisirs (**service gratuit**)

La relaxation est faite par classe, avec un animateur de référence. L'objectif est de permettre à chaque enfant de souffler, se détendre, et qu'il puisse rentrer dans de bonnes conditions en classe à 14h.

**14h à 16h45** : temps scolaire

**16h45 à 18h30** : Centre de Loisirs (**service payant** cf tarifs)

***Le départ se fait par la grille devant l'école par un animateur (les parents ne rentrent pas dans l'enceinte du centre de loisirs).***

Selon les envies de chacun, **des activités telles que la lecture, la radio, le sport, le jardinage, les perles, la cuisine, et des jeux variés** sont proposés aux enfants, en attendant les parents et pour préparer le départ échelonné.

C'est aussi un temps où l'enfant est libre de jouer en autonomie, de partager avec ses copains ce qui lui permet de se construire.

**Un fruit pour le goûter :**

Chaque soir, un fruit est proposé aux enfants pour composer ou compléter le goûter.

**L'étude (lundi et jeudi)** : un animateur veille au calme d'une salle afin de permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions. Attention les animateurs ne sont pas garants du travail réalisé par les enfants ni de leurs résultats scolaires. Nous n'obligeons pas les enfants à y aller, mais nous les motivons en partenariat avec les parents.

**Accompagnement aux activités (temps périscolaire et mercredis)**

Les animateurs peuvent accompagner vos enfants aux activités sportives des clubs de sports du Séquestre (judo, tennis, basket, école des sports, volley). Nous gardons à l'esprit de permettre aux enfants des parents qui travaillent de pratiquer le sport de leur choix. (Merci de nous en informer, avec les dates et heures d'activités si besoin de transfert).

Nous accompagnons mais nous ne sommes pas garant de l'activité ni des inscriptions qui se font au club de votre choix directement.

**ATTENTION!**

Le service d'accompagnement est gratuit (sans surcoût), cependant si l'enfant est sous la responsabilité du centre de loisirs, au-delà de 16h45 ou le mercredi, le centre de loisirs est facturé.

**Nous restons à votre disposition pour toutes questions :**

**Construisons ensemble pour les enfants !!!**

# Le centre de loisirs Mercredi/vacances

Au delà d'un moyen de garde, le centre de loisirs est **ambitieux pour les enfants**, non pas en proposant de la sur-activité ou de l'occupationnel mais **en répondant aux besoins et aux problématiques** des enfants dans leur quotidien, en leur permettant de **trouver leur place** quel que soit leur niveau social ou intellectuel, en leur permettant, à leur niveau, **d'être acteurs de leurs loisirs** et plus tard de leur vie, en leur **donnant les moyens** de réaliser leurs projets dans le respect des règles, en comprenant et acceptant la différence.

## Fonctionnement du centre le mercredi

### 7h30 à 9h30 : accueil échelonné

Un **accueil de qualité** et adapté à chaque enfant et à ses besoins.  
Divers **coins ludiques et libres** sont mis en place

### A partir de 9h30 et de 14h : activités

Les activités proposées sont :

- Récréatives
- Des temps d'apprentissage et de compétences sociales
- Des temps d'épanouissement de l'enfant

### De 12h à 13h : temps de repas

Le **temps de la cantine** est particulièrement important puisqu'il permet l'acquisition de nombreuses compétences sociales et personnelles. C'est un **temps éducatif à part entière**. L'équipe d'animation accorde un soin tout particulier à ce moment, via l'écoute, l'échange, la découverte et le partage.

### De 13h à 14h : temps calme

Une **transition indispensable dans la journée**. Un **temps calme adaptés à l'âge et aux besoins**, où chaque enfant trouve une **activité libre ou encadrées afin de digérer, se ressourcer, se reposer...**

### 16h30 à 18h30 : départ échelonné

Un **accueil de qualité** et adapté à chaque enfant et à ses besoins.  
Divers **coins ludiques et libres** sont mis en place.

#### La grille sera ouverte :

- 7h30 à 9h30
- 11h30 à 12h30
- 13h30 à 14h30
- 16h30 à 18h30

Aucun enfant ne pourra être accueilli ou récupéré en dehors de ces horaires (sauf cas particulier informé en amont)

## Tarifs

Nous prendrons comme référence le **QF déterminé par la CAF au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en cours**, pour notre tarification (Nous vous remercions de nous fournir votre numéro d'allocataire pour être facturé au plus juste).

Pour les familles qui dépendent de la MSA le « pass MSA » sera demandé pour facturer selon le QF MSA.

centre de loisirs périscolaire				
quotient CAF ou MSA	1 jour	1 semaine	majoration HC	animation midi
0/500	1,10 €	3,00 €	0,50 €	0,09 €
501/700	1,65 €	4,50 €		0,10 €
701/900	1,90 €	5,60 €		0,13 €
901/1100	2,50 €	6,70 €		0,16 €
à partir de 1100	2,80 €	7,90 €		0,20 €

Centre de loisirs périscolaire (jours d'école)

A partir de 2 jours de présence dans la semaine, le tarif passe au forfait semaine (matin et soir)  
Pour les habitants hors le Séquestre, le tarif sera majoré de 0.50 €/ semaine  
Les repas sont facturés par la mairie pour les jours scolaires (hormis mercredis)

**Adhésion 16 € par an et par famille.**

L'adhésion est due pour toute activité organisée par l'association Espace Jeunesse

## Mercredis/ Vacances

Pour les habitants HC (hors le Séquestre), le tarif sera majoré de 0.50 €/ demi-journée et le repas est au tarif fixe de 3.75 €

centre de loisirs mercredis et vacances				
quotient CAF ou MSA	1/2 journée	majoration HC	repas	animation midi
0/500	1,10 €	0,50 € la 1/2 journée	1,00 €	0,09 €
501/700	1,65 €		1,00 €	0,10 €
701/900	3,85 €		1,00 €	0,13 €
901/1100	5,50 €		3,32 €	0,16 €
à partir de 1100	6,50 €		3,55 €	0,20 €

Les mercredis et vacances, pour les Séquestrois dont le QF est entre 0 et 900, le coût de la cantine sera de 1 €. Le complément sera financé par la commune du Séquestre.

Mode de paiement accepté : espèces, chèques, virement, chèques vacances, CESU.